

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT  
(Directeur d'hôpital)

*Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital*

*A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

Fonctions

4  
Directeur des Ressources Humaines - Personnel non médical - du Centre Hospitalier d'Avignon, établissements support du GHT.

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2.8

Centre hospitalier (ou direction commune) : direction commune entre les CH D'Avignon et Cavailon-Lauris

**Adresse :**

Centre Hospitalier Henri Duffaut d'AVIGNON  
305 Rue Raoul Follereau  
84000 Avignon cedex 9

Centre Intercommunal de CAVAILLON –LAURIS  
119, avenue Georges Clemenceau  
84304 Cavailon

**Accès par :**

Autoroute A7, Sortie Avignon sud  
Gare TGV Avignon

**Personne à contacter :**

Jean-Noël JACQUES  
Directeur des centres hospitaliers d'Avignon et de Cavailon  
[direction@ch-avignon.fr](mailto:direction@ch-avignon.fr) – Tel. : 04-32-75-39-01

## Présentation générale et synthétique de l'établissement

### Présentation générale de l'établissement :

Le centre hospitalier d'Avignon, établissement de référence du territoire de Vaucluse et support du Groupement Hospitalier de Territoire constituée en juillet 2016 par les 11 établissements publics du département, assure pour un bassin de population de près de 600.000 personnes les soins de proximité et de recours dans de nombreuses filières.

Il est le premier offreur de soins en médecine, chirurgie et obstétrique du territoire. Sa capacité est de 908 lits, 79 places. Il est composé de 8 pôles cliniques 3 pôles médico techniques et 1 pôle management.

Il emploie près de 3.500 agents ;

Budget d'exploitation : 270 000 000 €

## Identification du poste

### **Liaison hiérarchique :**

- Directeur de l'établissement

### **Liaisons fonctionnelles :**

- Directeur et membres de l'équipe de direction dans le cadre des orientations politiques et stratégiques,
- Président de la CME et membres du corps médical dans le cadre des projets institutionnels,
- Responsables de pôles, le conseil des pôles dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et évaluation de la contractualisation,
- Acteurs du territoire de santé dont les 11 établissements du Groupement Hospitalier de Territoire de Vaucluse,

### **Missions générales, permanentes et spécifiques :**

- Il/elle est en charge du recrutement, de la mobilité et la gestion des carrières. A ce titre, il conçoit et met en œuvre la politique RH de l'établissement en matière de recrutement, de gestion des carrières, de rémunération, de mobilité.
  - Il/elle pilote également l'organisation des instances paritaires locales ;
  - Il/elle coordonne et met en œuvre les démarches de pilotage et de contrôle de gestion en ressources humaines en vue d'assurer la maîtrise des effectifs et de la masse salariale du personnel non médical.
  - Il/elle assure l'analyse et le suivi des projets de réorganisation ou de développement des pôles, en vue de préparer les arbitrages de la direction générale en matière d'effectifs, en lien avec la coordination générale des soins et la direction des affaires financières.
  - Il /elle est garant du maintien du niveau de compétence des agents et pour se faire il coordonne l'action du pôle de formation

De manière plus globale, il/elle assure le pilotage des ressources humaines de l'établissement.

A ce titre :

- Il/elle exerce les délégations de signature de tous les actes, notes, correspondances concernant la gestion des ressources humaines ;
- Il/elle contribue à la maîtrise et à la dynamisation des ressources humaines de l'établissement, en mobilisant tous les moyens d'actions disponibles ;
- Il/elle participe, en concertation avec les partenaires sociaux, à la conduite et à la mise en œuvre des actions du projet social et managérial relevant de son domaine de mission ;
- Il/elle veille au climat social, participe au dialogue social et participe à des réunions de dialogue, de concertation et de négociation avec les partenaires sociaux, notamment dans le cadre d'une politique active d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail.

Dans ce cadre, le Directeur des Ressources Humaines peut être missionné(e) pour piloter, au titre de la direction, des projets de toute nature impliquant les ressources humaines non médicales de l'établissement. Il/elle est placé(e) en responsabilité et à ce titre, conduit les discussions et négociations nécessaires avec toutes les parties prenantes.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

- Accompagnement et mise en œuvre partie RH du Contrat de Retour à l'Equilibre Financier.
- Elaboration du Projet Social dans le cadre du PE et mise en œuvre.
- Travaux collaboration inter établissement GHT.

Nature des délégations associées au poste :

Ensemble des délégations nécessaires à la gestion des ressources humaines et des crédits alloués ; délégations utiles à la gestion des équipes placées sous responsabilité.

#### Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

**Une expérience RH réussie plus que souhaitée**

Connaissances particulières requises / prévues :

**Formations spécifiques DRH validées et connaissance réglementation et statuts**

Compétences professionnelles requises / prévues :

**Fortes capacités d'écoute, de négociations et d'accompagnement du changement.**